

Appel à projets 2012 FONDATION de FRANCE : "Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées"

Le programme Personnes handicapées de la Fondation de France soutient les initiatives qui participent à l'application du modèle d'intégration porté par la loi du 11 février 2005.

Vous trouverez grâce au lien ci-dessous l'appel à projet « Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées » qui précise les critères de sélection.

<http://www.fondationdefrance.org/Nos-Aides/Vous-etes-un-organisme/Solidarite-avec-les-personnes-vulnerables/En-France/Personnes-handicapees>

En 2012, il soutient les initiatives qui s'inscrivent dans les 2 axes de travail suivants.

- Axe 1 : L'inclusion, la participation dans tous les domaines de vie (loisirs, santé, emploi, habitat etc.),
- Axe 2 : La vie affective, sexuelle et la parentalité.

Attention, le programme Personnes handicapées ne finance pas les actions qui relèvent des missions finançables par les politiques publiques.

Les dates limites de réception des projets sont fixées au 27 janvier, 12 avril, 4 septembre et 30 octobre 2012.

Les dossiers de demande de subvention sont téléchargeables sur le site de la fondation de France

Le dossier renseigné doit être envoyé par voie postale à l'adresse suivante :

Fondation de France
Programme Personnes handicapées
40 avenue Hoche – 75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 70
E-mail : personneshandicapees@fdf.org